

l'an deux mil vingt -trois
le vingt-et-un novembre à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
COSTEDOAT, CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA,
LE MOING, MILON, MUNIER, PASSET, SANTINHO

Date de convocation
16 NOVEMBRE 2023

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. BONY
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme CHERET
M. LAMIRAL a donné procuration à M. FOUILLOT
Mme RANCE a donné procuration à Mme LE MOING

**Date d'affichage
de la convocation**
16 NOVEMBRE 2023

**Date de publication
de la délibération**
27 NOVEMBRE 2023

Absent : ./.

M. COSTEDOAT a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 15

Votants 19

OBJET : Vote des tarifs généraux pour l'année 2024

Mme la Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur les tarifs communaux applicables en 2024.
Mme LE MOING fait part d'une demande de Mme RANCE qui souhaite que la durée de concession de 15 ans soit
revue étant donné le prix fixé et l'incohérence avec la durée de la concession de la case au columbarium. Mme la
Maire répond que pour les concessions, il est difficile de garder les traces des familles au-delà des 15 ans, notamment
au vu du nombre d'emplacements à gérer. Même si le logiciel acquis est d'une grande aide, il faudra encore plusieurs
années pour que toutes les données de chaque concession soient à jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après échanges de vues et délibérations,
Par 18 voix « pour » et une voix « contre » (Mme RANCE),

FIXE pour l'année 2024 les tarifs suivants :

Cimetière communal

- *Caveau provisoire*

les 30 premiers jours	gratuit
du 31 ^{ème} au 60 ^e jour	2,15 €/jour
au-delà du 60 ^e jour	3,20 €/jour

Vacation de police 20,00 €

Concession funéraire
15 ans 300,00 €

Columbarium

Une case 2 places pour 30 ans 800,00 €
Plaque funéraire 62,20 €

Salle municipale

Location week-end 300,00 €
Caution 1 000,00 €

Salles du centre culturel Pelouse ou bâtiment Harpignies :

Location 30,00 € par ½ journée ou par soirée
(location à des fins commerciales non autorisée)

Occupation temporaire du domaine public :

Droit de place pour vente à emporter 10,00 € par jour de présence
Benne de chantier 5,00 € par jour de présence
Échafaudage 5,00 € par mètre linéaire par jour
Place de stationnement pour chantier 5,00 € par place de stationnement par jour

Droit de terrasse

- terrasse ouverte 10,00 € le m² par an
- terrasse couverte 35,00 € le m² par an

Sac à déchets végétaux 10,00 € les 20 sacs

Broyeur

Journée (jour ouvré) 10,00 €
Week-end (du vendredi soir au lundi matin) 10,00 €
Caution 500,00 €

Tarifs relatifs au complexe sportif et aux salles communales :

Badge magnétique d'accès au complexe sportif : 5 €

Grande salle du complexe sportif

- Location journée : 200,00 €
- Location week-end : 350,00 €
- Caution : 1 000,00 €

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 27 novembre 2023

La Maire
Claire CHERET

Le secrétaire de séance
Thomas COSTEDOAT



T. Costedoat